



**Compte Rendu
Du Conseil Municipal
De la commune de Noailhac
Séance du 12 septembre 2018**

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Jean-Louis GAU. Henry BOSCH ; Serge BARBASTE.; Jean-Marie BERNAT ; Marc GEMIN ; Jacques BLANC ; Etienne SICARD

Mmes : Marie-Pierre PALAYSI ; Armelle ANDRADE ; Christiane MADAULE ; Gaëlle THUILLIER

Excusée : Isabelle CARRIÈRE

**PROJET REVISION- PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
D'INONDATION
(PPRI)**

La plate-forme située derrière la digue de stériles de la mine de zinc, à diolo, a été enlevée de la zone inondable.

Pas d'autre modification.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce projet.

**DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE
NATURELLE POUR LE PHENOMENE SECHERESSE/REHYDRATATION
DES SOLS**

Une demande d'inscription en reconnaissance de catastrophe naturelle pour phénomène sécheresse et réhydratation des sols est en cours.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

- Le 06/09/2018 a eu lieu une réunion avec la commission festivités, les associations, la Mairie de Boissezon, l'école et le Colonel Pourcel en vue de préparer la commémoration du centenaire de la fin de la guerre.
- Afin d'organiser une exposition sur la guerre 14/18, il est fait appel aux habitants de la commune pour des prêts d'objets, lettres, manuscrits... ayant trait à cette période.

ROUTE DE MALACAN

Au niveau de la stèle : les 35 cèdres coupés vont être replantés.

Une réflexion est en cours pour la sécurisation de la portion déboisée.

TRAVAUX DIVERS

- Cimetière : un projet d'implantation des espaces du nouveau cimetière a été présenté et validé par le Conseil Municipal.
Une réflexion sur le règlement du cimetière (actuel et nouveau) est en cours.

- FAVIL : goudronnage en différents points sur les routes de :
 - La Poussarié
 - Route de Malacan
 - Chemin de Diolo

Chemin de la Fontaine : sécurisation des bas-côtés

- Lagunage : Après étude du rapport fourni par le Comité de Pilotage, la solution retenue est celle du brassage, car moins onéreux.
- Arbres : Afin de dégager les lignes téléphoniques et électriques, les arbres en bordure de la route départementale entre le Barthillou et le centre équestre vont être coupés.
Nous rappelons que les propriétaires doivent faire élaguer les arbres où passent les lignes téléphoniques. (ENEDIS s'occupe d'élaguer ceux touchant les lignes électriques).
- Communauté d'agglomération Castres/Mazamet : Lettre du Préfet nous faisant part du projet de création de la nouvelle commune de Mazamet (Mazamet – Bout du pont de l'Arn)

Rappel : Une ligne Libellus Boissezon – Castres (bus gratuit) fonctionne en phase de test au départ de Boissezon avec arrêt à Noailhac. Nous vous incitons à l'utiliser afin qu'elle soit pérennisée.

QUESTION DIVERSES

- Visite du Percepteur :
 - Depuis 2013, la commune a « perdu » 60 000 € d'aides de l'État.
 - Décalage entre la réalité du foncier bâti et du foncier déclaré, ce qui entraîne une perte financière pour la communeNotre capacité d'autofinancement nette de dettes est de 3 €/habitants, ce qui limite fortement nos possibilités d'investissement.
- Suite à l'arrêt d'activité de l'épicerie MILLET qui livrait à domicile, une réflexion est en cours pour pallier à ce manque.
- Rue Notre Dame : le goudronnage défectueux va être repris par l'entreprise ayant réalisé les travaux.
- Départ début août de M Alquier qui était en contrat aidé, un nouveau recrutement est en cours.
- REMERCIEMENTS
 - M ANDRÉ remercie la commune, les anciens et nouveaux élèves ainsi que les parents pour les manifestations organisées à l'occasion de son départ à la retraite.
 - La famille BOSC Henri remercie le Conseil Municipal de s'être associé à sa peine suite au décès de Mme Yvonne BOSC